



Sgen-CFDT des Pays de Loire

9, place de la Gare de l'État, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
nantes@sgen.cfdt.fr
paysdeloire.sgen-cfdt.fr

La répartition de la DHG ne peut pas, en l'état actuel refléter l'organisation de la future rentrée.

En effet :

- une fois de plus, en date du 11 janvier, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a informé par voie de presse, dans le plus grand mépris des personnels concernés et du travail engagé, que les élèves de 6èmes n'auraient plus de cours de Technologie.
- l'enseignement des Sciences et Technologie est un bloc de 4h dont l'organisation dépend des projets pédagogiques de chaque établissement. Décider la diminution d'une heure de cours met ces projets en péril.
- l'enseignement des sciences et technologie s'inscrit dans un cycle 3 qui intègre école et collège et, pour l'instant, aucune information concrète sur la mise en application d'un éventuel nouveau programme n'a été portée à notre connaissance. En effet, nous ne sommes informés que de la commande d'une réécriture à venir du contenu du programme,
- l'enseignement des Sciences et Technologies répond à des enjeux sociétaux majeurs, en terme d'initiation au numérique et au développement durable, qui justifient parfaitement un enseignement de 4h hebdomadaire.
- Nous n'avons aucune garantie sur les moyens qui seront alloués à cet enseignement des Sciences et Technologie du cycle 3, ni sur les moyens donnés pour mettre en place une remédiation en mathématiques et /ou français, ni sur les modalités d'intervention des collègues professeurs des écoles.

Pour toutes ces raisons, nous allons voter contre la répartition de la DGH.